

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14.066

L'An deux Mille Quatorze, le 2 juin, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 27 mai 2014

DATE D'AFFICHAGE

Le 27 mai 2014

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHERON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, Mme Nancy LEFÈBVRE, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme Eva ROY représentée par M. Philippe CAU  
Mme Dominique BERGEROT représentée par M. Patrick MARENGO  
Mme Florence DEAU représentée par M. René-Luc CHABASSE  
Mme Régine JOLY représentée par M. Denis MOALLIC  
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par Mme Nelly SERRE

ETAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SPORTIVES

RAPPORTEUR : Monsieur Didier BESSON

VOTE : UNANIMITE

La Commission des Sports qui s'est réunie le 21 mai 2014 a proposé l'attribution de plusieurs subventions sportives.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission des Sports,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

. d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES	4 450,00
- USEP ECOLE LOUIS BOUCHET	250,00
- USEP ECOLE MATERNELLE DE L'YEUSE	250,00
- USEP LA CLAIRIERE	250,00
- USEP JULES FERRY	250,00
- ECOLE MATERNELLE JULES FERRY	250,00
- ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE COLLEGE STE MARIE ST JEAN BAPTISTE	400,00
- ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE EMILE ZOLA	550,00
- ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE HENRI DUNANT	550,00
- ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE DE L'ATLANTIQUE	850,00
- ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE CORDOUAN ROYAN	850,00
ASSOCIATIONS SPORTIVES INDEPENDANTES	72 950,00
- CLUB DE TIR LES MOUETTES	13 500,00
- ACCA DE ROYAN	700,00
- TRIATH CLUB ROYANNAIS	14 000,00
- SURF CLUB DU PAYS ROYANNAIS	4 000,00
- GV ROYANNAISE	400,00
- 100 KM DE LA COTE DE BEAUTE	1 500,00
- 17 SOUPAPES	700,00
- ASSOCIATION DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME ROYAN ATLANTIQUE	2 000,00
- UNION DE LA BOULE ROYANNAISE	500,00
- L'ENFANT & L'EAU	450,00
- DEFI DES PORTS DE PECHE DE ROYAN	10 000,00
- MODEL CLUB DE LA COTE DE BEAUTE	1 500,00
- AEROCLUB DE ROYAN COTE DE BEAUTE	15 500,00
- PIGEON SPORT	200,00
- ROC HALTEROPHILIE	6 000,00
- TAEKWONDO PAYS ROYANNAIS	1 000,00
- MG EVENTS	1 000,00

ASSOCIATIONS, MEMBRES DE L'UNION ROC OMNISPORTS	130 090,00
- UNION ROC OMNISPORTS	7 600,00
- AROC RIDERS	3 240,00
- ENTENTE ROYAN ST GEORGES ATHLETISME	3 600,00
- BALL TRAP ROYAN MARENNES OLERON	2 000,00
- ROC BASKET	10 000,00
- ROC BOXE	9 500,00
- COTE DE BEAUTE CYCLISME	3 150,00
- ROC CYCLO	1 000,00
- ROC ESCRIME	7 000,00
- ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF	10 000,00
- TOURNOI DE L'OCEAN	2 000,00
- ROC JUDO	4 500,00
- ROC KARATE	1 000,00
- ROC NATATION	14 500,00
- ROC PELOTE BASQUE	8 500,00
- ROC PLONGEE	3 500,00
- SQUASH CLUB ROYANNAIS	13 000,00
- ROYAN ATLANTIQUE BEACH TENNIS	1 500,00
- ENTENTE ROYAN OCEAN ST SULPICE CHAILLEVETTE TENNIS DE TABLE	4 000,00
- LES ARCHERS DU ROC	2 000,00
- LES MOUETTES DE ROYAN (GYMNASTIQUE)	11 000,00
- SPORT POUR TOUS	1 000,00
- HANDISPORT SAINTONGE ROYAN	2 000,00
- ROYAN VTT RANDO	1 000,00
- LES RANDONNEURS DU PAYS ROYANNAIS	1 000,00
- ROYAN PETANQUE	500,00
- ENTENTE BADMINTON ROYAN ST GEORGES	500,00
- OLYMPIQUE DE ROYAN CLUB DE FUTSAL	1 000,00
- SPIDE	500,00

. d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 40.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 4 juin 2014

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Patrick MARENGO